

négociations relatives à un règlement financier en faveur de la population indigène de la région.

“Le principal, a dit M. Bourassa, sera de parvenir à un règlement qui soit acceptable pour les deux parties, — pour les Indiens et pour le Gouvernement du Québec —, et à cet égard, il y a plus de deux semaines, nous avons fait des propositions aussi précises que possible aux Indiens dont nous attendons encore une contre-proposition. Notre principal objectif maintenant, a conclu M. Bourassa, est de réaliser avec eux une entente acceptable.”

En réponse à la déclaration de M. Bourassa, les représentants des Indiens et des Esquimaux ont dit qu'ils ne laisseraient pas le gouvernement les acheter au moyen de quelques millions de dollars. Ils ne négocieraient avec le Gouvernement du Québec que s'il promettait de modifier le projet de la Baie James afin de réduire les dommages causés à la population indigène.

Création d'un Comité sur le commerce et les tarifs douaniers

La création du Comité canadien sur le commerce et les tarifs douaniers (CCCT), chargé de recueillir les points de vue de tous les Canadiens au sujet de la participation du Canada aux nouvelles négociations commerciales dans le cadre de l'Accord général sur les Tarifs douaniers et le Commerce (GATT), a été annoncée le 15 novembre par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Lors d'une réunion des ministres du GATT en septembre à Tokyo, de nouvelles négociations commerciales multilatérales ont été ouvertes et devraient

être terminées à la fin de 1975. Ces négociations rechercheront une expansion et une libéralisation du commerce mondial par l'élimination progressive des obstacles au commerce. Elles seront conduites sur la base des principes d'avantage mutuel, d'engagement mutuel et de réciprocité globale.

M. Gillespie a également annoncé la nomination de M. John G. McEntyre, ancien sous-ministre au Revenu national (Taxation) et maintenant Consul général à Los Angeles, au poste de président du nouveau Comité canadien sur le commerce et les tarifs douaniers.

La déclaration de Tokyo prévoit des négociations de vaste portée sur les tarifs douaniers, les obstacles non tarifaires et les autres mesures ayant des effets de restriction ou de distorsion sur le commerce international des produits industriels, agricoles et de la pêche. Ces négociations comporteront également un examen de la suffisance des clauses de sauvegarde actuelles du GATT, clauses qui autorisent les gouvernements à prendre des mesures d'urgence pour régler des problèmes de préjudice grave causé à la production ou à l'emploi par des importations massives et soudaines. Il y aura un effort important et systématique pour réduire ou éliminer les effets de restriction ou de distorsion des mesures non tarifaires et pour soumettre ces mesures à une discipline internationale plus efficace.

Le ministre a déclaré que les négociations du GATT seraient d'une importance vitale pour toutes les régions du Canada et tous les secteurs de l'économie, et qu'en raison de leur complexité et de leur portée, le Gouvernement canadien est très désireux de connaître l'opinion de tous les Canadiens intéressés par cette question.

Dans le but d'assurer que tous les Canadiens aient la même chance d'être entendus, le CCCT tiendra des réunions dans différentes régions du pays. Le CCCT restera en place pendant toute la durée des négociations, afin que les consultations puissent se poursuivre au fur et à mesure que la situation internationale évoluera et que se précisent la nature et le contenu des négociations.

On accueillera avec plaisir des soumissions écrites de tous les intéressés, y compris les entreprises privées, les syndicats ouvriers, les associations d'affaires, de cultivateurs et de consommateurs.

Objectifs du Canada

Le ministre a particulièrement souligné les objectifs que le Canada espère atteindre lors des négociations et qu'il a lui-même soulignés dans sa déclaration faite à la réunion des ministres à Tokyo:

1. La réduction ou la suppression des effets de restriction ou de distorsion du commerce des mesures non tarifaires et la soumission de ces mesures à une surveillance et une discipline internationales plus efficaces.

2. Une réduction importante des tarifs douaniers sur les produits agricoles et industriels.

3. Une amélioration marquée des conditions d'accès pour les exportations agricoles de façon à ce que le principe des avantages comparatifs joue un rôle plus grand et qu'il y ait une stabilité accrue dans le commerce international.

4. Dans des secteurs définis et choisis, une attaque complète contre tous les obstacles au commerce et surtout lorsqu'ils empêchent une plus grande transformation des ressources naturelles et l'augmentation de la valeur ajoutée dans le pays d'origine.

5. De meilleures occasions pour les pays en voie de développement d'accroître leurs recettes d'exportation.

Ouverture d'une ambassade en Arabie saoudite

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé à Ottawa que le Gouvernement du Canada a décidé d'entreprendre des démarches auprès du Gouvernement d'Arabie saoudite en vue d'ouvrir une ambassade du Canada en résidence à Djeddah dans les mois prochains.

Cette décision illustre la politique du Gouvernement de renforcer la représentation du Canada au Moyen-Orient, où, en même temps qu'il poursuit les objectifs généraux de sa politique étrangère, l'intérêt canadien s'accroît actuellement dans le domaine de l'énergie.

Le Gouvernement s'appête à étudier prochainement l'ouverture de nouvelles missions canadiennes en diverses parties du monde, y compris le Moyen-Orient, au cours des prochaines années, après avoir complété son programme actuel.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*. Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel *Profil Kanada*.